

50 milliards d'économies : Bruxelles salue les annonces de Manuel Valls

"Nous accueillons favorablement la baisse des charges sur les salaires, et notamment sur les salaires les plus bas. Cela va dans le sens des recommandations faites par la Commission et le Conseil à la France", a déclaré ce mercredi le porte-parole en charge des Affaires économiques à Bruxelles.

"Nous saluons l'engagement renouvelé du gouvernement" français "de redresser les comptes publics et la poursuite des objectifs décidés par la France et ses partenaires européens" en matière de réduction des déficits, a assuré ce mercredi Simon O'Connor, porte-parole en charge des Affaires économiques à Bruxelles. Cette déclaration intervient au lendemain des annonces faites par le Premier ministre français Manuel Valls lors de son discours de politique générale.

La France a obtenu deux ans supplémentaires, jusqu'en 2015, pour ramener son déficit public sous la barre des 3% du PIB. Mais le nouveau gouvernement français assure depuis une semaine sa volonté d'en adapter le "rythme", et entend négocier pour cela avec la Commission européenne. Cette dernière semble prête à discuter avec la France si celle-ci, sans atteindre l'objectif "nominal", remplit ses engagements en matière de déficit structurel, a laissé entendre une source européenne.

"Nous accueillons favorablement la baisse des charges sur les salaires, et notamment sur les salaires les plus bas. Cela va dans le sens des recommandations faites par la Commission et le Conseil à la France", a déclaré Simon O'Connor. "Nous saluons également l'intention de réduire la pression fiscale sur les entreprises, ce qui va contribuer à améliorer la compétitivité", a-t-il ajouté. Rappelant que le programme de stabilité des pays membres de la zone euro était attendu dans le courant de ce mois, il a souligné que c'est "sur la base de ces documents, des chiffres validés d'Eurostat et de nos prochaines prévisions de printemps que nous évaluerons la situation de la France vis-à-vis de ses engagements européens".